

**CADRE UNIFIÉ DU BUDGET, DES  
RÉSULTATS ET DES  
RESPONSABILITÉS  
MISE À JOUR INTERMÉDIAIRE DE LA  
GESTION FINANCIÈRE**

**Documents complémentaires pour ce point :** Rapport financier et états financiers audités pour l'année close le 31 décembre 2019 (Document : UNAIDS/PCB (46)/20.12).

**Actions requises lors de cette réunion – le Conseil de Coordination du Programme est invité à :**

- i. *prendre note* de la mise à jour intermédiaire de la gestion financière de l'exercice biennal 2020-2021 pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2020, y compris la reconstitution du Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments,
- ii. *encourager* les gouvernements donateurs à effectuer des contributions pluriannuelles et à verser dès que possible leur contribution au titre du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) 2016-2021 pour financer pleinement le budget 2020-2021 d'US\$ 484 millions.

**Table des matières**

Part I :	Introduction.....	3
Part II :	Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) de l'exercice biennal 2020-2021.....	3
Part III :	Fonds dépensés et affectés au titre de l'UBRAF 2020-2021.....	5
Part IV :	Solde des fonds.....	8
Part V :	Passifs liés au personnel.....	8
Part VI :	Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments.....	9
Annexe I :	Enveloppes nationales pour 2020 par Coparrainant.....	10

## I. INTRODUCTION

1. Le présent document fournit des informations intermédiaires sur la gestion financière de l'exercice biennal 2020-2021 pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2020. Lors de la 46<sup>ème</sup> réunion du Conseil de Coordination du Programme, la présentation inclura des informations financières arrêtées au 31 mai 2020. Les comptes et les opérations de l'ONUSIDA sont assujettis à un suivi et à un examen permanents des commissaires aux comptes internes et externes de l'OMS.

## II. CADRE UNIFIÉ DU BUDGET, DES RÉSULTATS ET DES RESPONSABILITÉS POUR L'EXERCICE BIENNAL 2020-2021

### Budget-plan de travail approuvé

2. Lors de sa 37<sup>ème</sup> réunion d'octobre 2015, le Conseil de Coordination du Programme a adopté l'UBRAF 2016-2021 comme instrument du Programme commun pour mettre en œuvre la Stratégie de l'ONUSIDA pour 2016-2021. Celle-ci a pour objectif de promouvoir les progrès afin d'atteindre la vision à long terme de l'ONUSIDA – zéro nouvelle infection à VIH, zéro discrimination et zéro décès lié au sida.
3. Lors de sa 44<sup>ème</sup> réunion de juin 2019, le Conseil de Coordination du Programme a approuvé le budget 2020-2021 et le modèle révisé de mobilisation et d'allocation des ressources. Il a adopté un budget de base annuel d'US\$ 187 millions réparti entre une allocation d'US\$ 140 millions destinée à financer le Secrétariat de l'ONUSIDA de façon appropriée et une allocation d'US\$ 47 millions aux Coparrainants (US\$ 2 millions alloués de façon centralisée à chaque Coparrainant (soit US\$ 22 millions) et une autre allocation d'US\$ 25 millions à l'échelon des pays sous la forme d'enveloppes nationales pour dynamiser une action commune dans les pays de l'Initiative d'accélération et à l'appui des populations ayant les besoins les plus importants dans d'autres pays).
4. Les fonds du budget de base alloués aux Coparrainants sous la forme d'enveloppes nationales ont été augmentés d'US\$ 3 millions par an pour l'exercice biennal 2020-2021. L'augmentation d'US\$ 3 millions du budget de base des Coparrainants pour les enveloppes nationales est cohérente avec le programme de réforme du système des Nations Unies pour le développement. Son objectif est de créer un système plus responsable et efficace qui génère des résultats tangibles et s'appuie sur une approche fondée sur les besoins et axée sur des ripostes adaptées aux contextes nationaux.
5. L'augmentation d'US\$ 3 millions des enveloppes nationales est considérée comme une « allocation exceptionnelle » pour financer de façon concurrentielle les initiatives des Coparrainants à l'échelon des pays destinées à promouvoir rapidement la réalisation des objectifs d'accélération pour 2020, en récompensant des mesures nationales innovantes et concrètes.
6. Le CCP a également approuvé l'allocation de ressources additionnelles sous la forme de fonds supplémentaires d'un total d'US\$ 55 millions (US\$ 40 millions pour les Coparrainants et US\$ 15 millions pour le Secrétariat) afin de s'attaquer aux contextes épidémiques et nationaux particuliers, ce qui porte les ressources totales au niveau d'un UBRAF pleinement financé (US\$ 484 millions pour l'exercice biennal 2020-2021).

### Fonds mis à disposition au titre de l'exercice biennal 2020-2021

7. Au cours de la période considérée, des recettes totales d'US\$ 75 millions versées par quinze gouvernements ont été mises à la disposition de l'UBRAF pour l'année 2020. Le Tableau 1 (ci-dessous) fournit des détails des recettes reçues pour l'année 2020 au titre de l'UBRAF 2020-2021 pendant la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2020.

Tableau 1

**UBRAF – Détail des recettes de base pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2020** (en dollars des États-Unis)

Contributions volontaires	Fonds de base mis à disposition de l'UBRAF 2020-2021
<b>Gouvernements</b>	
Australie	3 109 883
Belgique	3 529 412
Belgique - Flandres	837 054
Canada	3 819 710
Danemark	6 056 935
Allemagne	5 428 882
Japon	600 000
Liechtenstein	25 641
Monaco	33 076
Nouvelle-Zélande	632 911
Fédération de Russie	500 000
Suède	31 091 305
Suisse	10 080 645
Thaïlande	100 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	9 179 927
<b>Total</b>	<b>75 025 380</b>

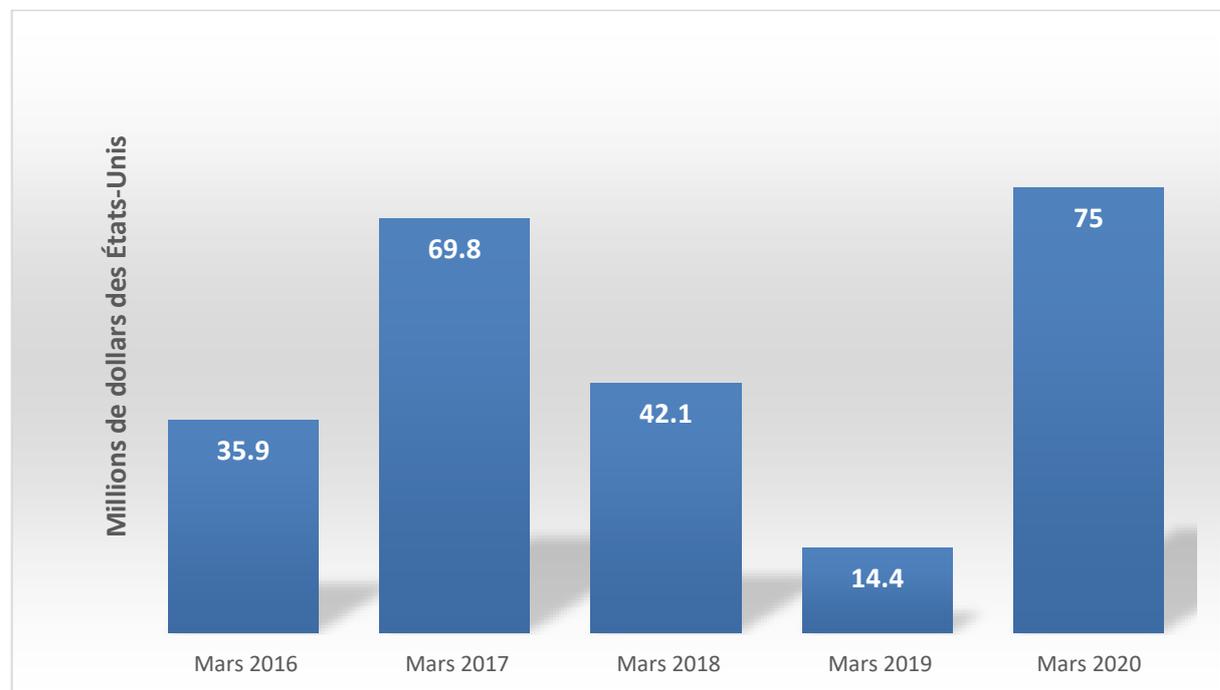
8. Le *Graphique 1* (ci-dessous) compare les fonds reçus au 31 mars de chaque année au titre de l'UBRAF en 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020. Les fonds mentionnés ci-dessous ont été mis à disposition au 31 mars de chaque année de l'exercice biennal. Un montant total d'US\$ 75 millions a été mis à disposition pour l'année 2020 au titre de l'UBRAF 2020-2021, ce qui représente 40,1 % du budget de base annuel d'US\$ 187 millions. Ce chiffre est en progression par rapport au montant mis à disposition pour la même période de 2019 et supérieur aux montants mis à disposition pendant les périodes similaires des années précédentes. Il convient toutefois de noter que sur les US\$ 75 millions mis à

disposition au 31 mars 2020, US\$ 44 millions (soit 60 %) seulement avaient effectivement été mis à disposition en mars 2020.

9. Cette situation souligne la nécessité pour les donateurs qui ont déjà pris des engagements de verser les montants promis et, pour les donateurs qui ne l'ont pas encore fait, de prendre des engagements fermes et de verser à l'ONUSIDA la totalité de leur contribution pour 2019.

*Graphique 1*

**Comparaison des recettes de base mises à disposition au 31 mars de chaque année au titre de l'UBRAF entre 2016 et 2020**



### III. FONDS DÉPENSÉS ET AFFECTÉS AU TITRE DE L'UBRAF 2020-2021

10. Durant la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2020, un montant total d'US\$ 80 millions a été dépensé et affecté (virements aux Coparrainants inclus) sur le budget de base d'US\$ 187 millions de l'année 2020 au titre de l'UBRAF 2020-2021, ce qui correspond à un taux d'engagement de 43 %.
11. Le montant total des fonds dépensés et affectés pour la mise en œuvre des activités prévues dans l'UBRAF se répartit comme suit :
  - US\$ 47 millions virés aux Coparrainants, et
  - US\$ 28,7 millions dépensés et US\$ 4,3 millions affectés pour les activités du Secrétariat et les charges de personnel.
12. Le *Tableau 2* fournit des détails sur le budget de base approuvé, les dépenses et les fonds affectés de l'UBRAF 2020-2021, ventilés par domaines de résultat et fonctions de base du Secrétariat pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2020.

Tableau 2

**Budget de base approuvé, dépenses et fonds affectés de l'UBRAF 2020-2021 pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2020 (en dollars des États-Unis)**

	Budget de base approuvé 2020	Dépenses 2020	Fonds affectés <sup>a/</sup>	Total	Solde	Taux de mise en œuvre
	(a)	(b)	(c)	(d) = (b+c)	(e) = (a - d)	(f) = (d / a)
<b>I. Domaines de résultat</b>						
1 Dépistage et traitement du VIH	14 891 061	14 891 061		14 891 061	0	100%
2 Elimination de la transmission mère-enfant	1 940 100	1 940 100		1 940 100	0	100%
3 Prévention du VIH chez les jeunes	6 960 681	6 960 681		6 960 681	0	100%
4 Prévention du VIH parmi les populations clés	8 204 899	8 204 899		8 204 899	0	100%
5 Inégalités des sexes et violence sexiste	3 572 200	3 572 200		3 572 200	0	100%
6 Droits humains, stigmatisation et discrimination	4 767 561	4 767 561		4 767 561	0	100%
7 Investissement et efficacité	2 670 250	2 670 250		2 670 250	0	100%
8 Intégration des soins du VIH et des services de santé	3 993 249	3 993 249		3 993 249	0	100%
<b>Total Coparrainants</b>	<b>47 000 000</b>	<b>47 000 000</b>	<b>0</b>	<b>47 000 000</b>	<b>0</b>	<b>100%</b>
<b>II. Fonctions de base</b>						
1 Leadership, communication et plaidoyer	32 149 000	6 198 268	1 245 701	7 443 969	24 705 031	23%
2 Partenariats, mobilisation et innovation	27 565 500	5 830 980	744 482	6 575 462	20 990 038	24%
3 Information stratégique	19 992 500	4 012 353	328 666	4 341 019	15 651 481	22%
4 Coordination, organisation et soutien à la mise en œuvre du pays	32 141 000	7 021 449	1 198 482	8 219 931	23 921 069	26%
5 Gouvernance et responsabilité mutuelle	28 152 000	5 653 530	778 238	6 431 768	21 720 232	23%
<b>Total Secrétariat</b>	<b>140 000 000</b>	<b>28 716 580</b>	<b>4 295 569</b>	<b>33 012 149</b>	<b>106 987 851</b>	<b>24%</b>
<b>Total général</b>	<b>187 000 000</b>	<b>75 716 580</b>	<b>4 295 569</b>	<b>80 012 149</b>	<b>106 987 851</b>	<b>43%</b>

<sup>a/</sup> Les fonds affectés correspondent à des engagements fermes pour des biens et/ou des services non encore fournis.

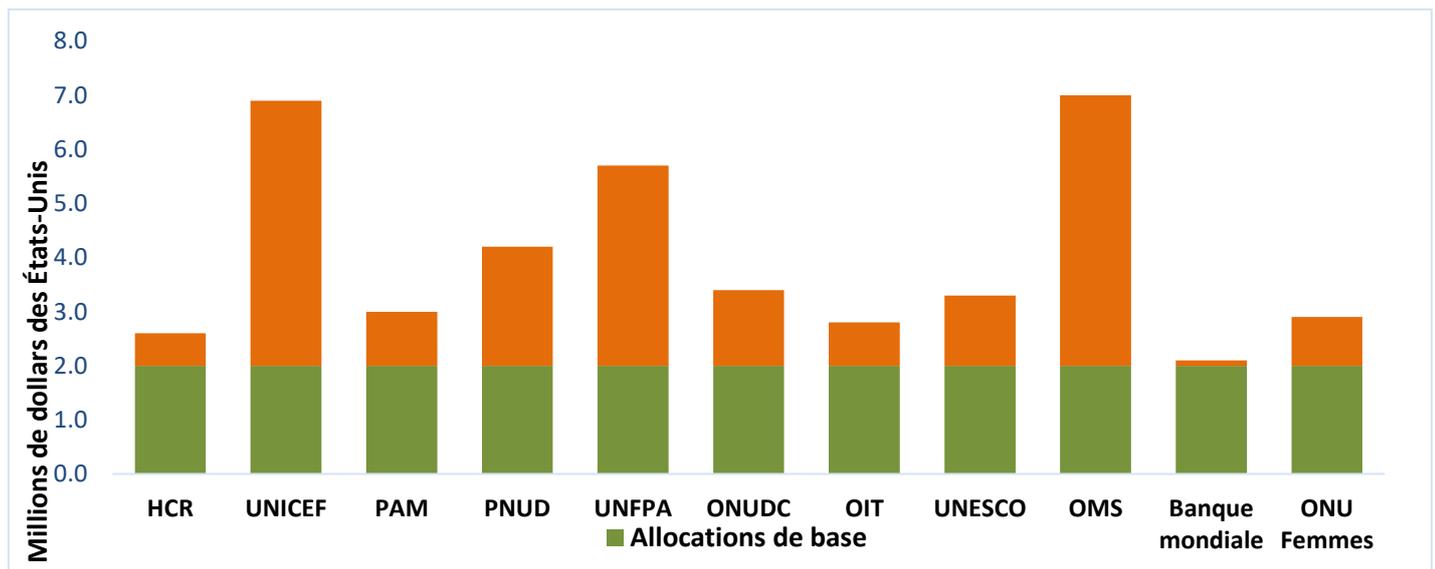
**i) Fonds virés aux Coparrainants**

13. Au 31 mars 2020, un montant total d'US\$ 47 millions a été viré aux Coparrainants. Cela représente 100 % de leur part pour l'année 2020 au titre du budget de base de l'exercice biennal 2020-2021. Un montant d'US\$ 2 millions a été viré à chacun des onze Coparrainants pour couvrir leurs activités de base et un montant supplémentaire d'US\$ 25 millions leur a été viré au niveau des pays sous la forme d'enveloppes nationales.

14. Pour 2020, des enveloppes nationales ont été établies pour quatre-vingt-quatre pays dans le cadre d'un processus qui requerrait des consultations élargies à tous les niveaux au sein du Programme commun au sujet de la formule, du processus, des produits à fournir et des allocations. (L'Annexe I fournit des détails sur les fonds virés aux Coparrainants à l'échelon des pays pour 2020).

15. En réponse à la pandémie actuelle de COVID-19, la Directrice exécutive de l'ONUSIDA a exceptionnellement approuvé, en consultation avec la Présidence du COC et après avoir informé les membres du CCP sur le travail de l'ONUSIDA dans le contexte de cette pandémie, l'utilisation de jusqu'à cinquante pour cent (50 %) des enveloppes nationales de l'ONUSIDA de 2020, soit US\$ 12,5 millions, pour des activités liées au COVID-19. La présentation lors de la 46<sup>ème</sup> réunion du Conseil de Coordination du Programme inclura des informations financières sur les montants reprogrammés au profit d'activités liées au COVID-19.
16. La Figure 2 illustre le nouveau modèle d'allocation des ressources dynamique et différencié, et fournit des informations sur le pourcentage des fonds virés à chaque Coparrainant.

Figure 2



## ii) Fonds dépensés et affectés au titre du budget du Secrétariat

17. Au cours de la période considérée, un montant total d'US\$ 28,7 millions a été dépensé et un montant d'US\$ 4,3 millions a été affecté pour les activités du Secrétariat et les charges de personnel sur le budget de base du Secrétariat de 2020 d'US\$ 140 millions, ce qui correspond globalement à un taux d'engagement de 24 % de la part du budget de base du Secrétariat pour l'année 2020.
18. En réponse à la situation actuelle sans précédent, imputable à la pandémie de COVID-19, le Cabinet a exceptionnellement approuvé l'utilisation de jusqu'à cinquante pour cent (50 %) du budget de base du Secrétariat de l'ONUSIDA de 2020, soit US\$ 8,5 millions, pour des activités liées au COVID-19. Cette décision s'applique à l'ensemble des bureaux de pays, des équipes d'appui aux régions, des bureaux de liaison et des départements du siège de l'ONUSIDA.
19. Il a été demandé aux équipes du Secrétariat de l'ONUSIDA de prioriser des solutions de reprogrammation en fonction du contexte national/de la situation actuelle, en gardant à l'esprit les priorités gouvernementales, les investissements des partenaires et des contreparties, et les possibilités de cofinancement (ex : appels), et de faire en sorte que ces interventions consolidées génèrent l'impact maximal au profit des personnes. La présentation lors de la 46<sup>ème</sup> réunion du Conseil de Coordination du Programme inclura

des informations financières sur les montants reprogrammés au profit d'activités liées au COVID-19.

#### IV. SOLDE DES FONDS

20. Du fait de sa nature de programme financé par des contributions volontaires, l'ONUSIDA a besoin d'un solde de fonds qui sert de fonds de roulement pour engager et mettre en œuvre des activités au début de chaque année dans l'attente de la réception des engagements fermes/contributions. Afin de garantir la continuité des activités d'une année sur l'autre, y compris l'allocation de financements aux Coparrainants, l'ONUSIDA doit disposer d'un solde de fonds suffisant à la fin de chaque année pour assurer un lancement et une mise en œuvre harmonieux de l'UBRAF l'année suivante/l'exercice biennal suivant.
21. Lors de sa 26<sup>ème</sup> réunion qui s'est tenue à Genève du 22 au 24 juin 2010, le Conseil de Coordination du Programme a approuvé la fixation d'un niveau maximum pour le solde net des fonds de l'UBRAF équivalent à 35 % (soit US\$ 170 millions) du budget biennal de base de l'ONUSIDA. En outre, lors de sa 36<sup>ème</sup> réunion qui s'est tenue à Genève du 30 juin au 2 juillet 2015, le Conseil de Coordination du Programme a fixé le niveau minimum du solde net des fonds de l'ONUSIDA à l'équivalent de 22 % de son budget biennal (soit US\$ 107 millions du budget biennal de l'ONUSIDA).
22. Au 31 décembre 2019, le solde net des fonds de l'UBRAF s'élevait à US\$ 100,3 millions, ou 20,7 % du budget biennal<sup>1</sup> (contre US\$ 95,6 millions ou 19,7 % au 31 décembre 2018 et US\$ 81,7 millions ou 16,8 % au 31 décembre 2017). Ce niveau est inférieur au niveau minimum approuvé de 22 % (ou US\$ 107 millions) du budget biennal tel qu'approuvé par le Conseil de Coordination du Programme en juin 2015.
23. Bien que le solde net des fonds de l'UBRAF soit inférieur au niveau minimum approuvé, il convient de noter que, grâce à des initiatives et des mesures mises en place pour réduire les coûts et améliorer le rapport coût-efficacité et l'efficacité, le Secrétariat a réussi à augmenter le solde des fonds d'US\$ 18,6 millions en 2018-2019.
24. Pour garantir une poursuite harmonieuse des activités du Programme commun, il est impératif de mobiliser des ressources supplémentaires afin de reconstituer le solde des fonds à son niveau minimum d'US\$ 107 millions tel qu'approuvé par le Conseil de Coordination du Programme.

#### V. Passifs liés au personnel

22. Les passifs liés au personnel de l'ONUSIDA sont déterminés par des actuaires professionnels. Selon les études actuarielles au 31 décembre 2019, le total des passifs liés au personnel s'élevait à US\$ 138,8 millions (US\$ 143,1 millions au 31 décembre 2018). Sur ce montant, US\$ 136,7 millions (ou 98,5 %) sont financés, d'où il résulte un solde non financé d'US\$ 2,1 millions (ou 1,5 %) (comme détaillé dans le *Tableau 3* ci-dessous).

---

<sup>1</sup> Outre des dépenses d'US\$ 178,8 millions en 2019 au titre de l'UBRAF 2018-2019 UBRAF, un montant d'US\$ 3,8 millions a été affecté pendant l'année 2019 (représentant des engagements fermes relatifs à des biens et des services devant être fournis en 2020). En conséquence, le solde net des fonds de l'UBRAF au 31 décembre 2019 destiné à couvrir les activités du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités de 2020 s'élevait à US\$ 100,3 millions (US\$ 104,1 millions moins US\$ 3,8 millions mis en réserve pour les fonds affectés en 2019).

Tableau 3

**Passifs liés au personnel au 31 décembre 2019** (en millions de dollars des États-Unis)

	Exigence actuarielle à fin 2019	Cumul à la fin 2019					(Sous)/ Sur-provisionné
		Financé	Affectation sur l'UBRAF en 2012	Affectation sur l'UBRAF en 2013	Affectation sur l'UBRAF en 2014	Total cumul	
Assurance maladie après la cessation de service (ASHI)	118.6	83.4	13.9	5.0	6.2	108.5	(10.1)
Congés annuels	7.1	7.3	2.2	0.4	0.5	10.4	3.3
Paiements de fin de contrat	11.2	12.4	3.9	0.8	0.3	17.4	6.2
Fonds spécial d'indemnisation	1.9	-	0.0	0.2	0.2	0.4	(1.5)
<b>Total</b>	<b>138.8</b>	<b>103.1</b>	<b>20.0</b>	<b>6.4</b>	<b>7.2</b>	<b>136.7</b>	<b>(2.1)</b>

25. Lors de sa 30<sup>ème</sup> réunion (juin 2012), le Conseil de Coordination du Programme a avalisé la recommandation du Directeur exécutif de financer totalement les passifs liés au personnel du Programme commun à partir du solde des fonds.

26. Compte tenu de la persistance des problèmes financiers et dans la mesure où le solde non financé des passifs liés au personnel ne s'élevait qu'à US\$ 2,1 millions au 31 décembre 2019, la Directrice exécutive a décidé de ne pas virer de fonds supplémentaires à partir du solde des fonds pour couvrir les passifs liés au personnel.

27. Au 31 décembre 2019, 98,5 % des passifs liés au personnel de l'ONUSIDA étaient financés, ce qui place le Programme commun en relativement bonne position par rapport à la moyenne des agences des Nations Unies pour la plupart desquelles 20 % à 60 % des passifs liés au personnel sont financés.

## VI. Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments

28. Lors de sa 30<sup>ème</sup> réunion de juin 2012, le Conseil de Coordination du Programme a avalisé la recommandation du Directeur exécutif de créer un Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments. Il a par ailleurs approuvé une reconstitution annuelle du Fonds d'un montant équivalent à l'amortissement cumulé du bâtiment de l'ONUSIDA (ou de tout montant qu'il est susceptible de fixer). Conformément à la décision du Conseil de Coordination du Programme, la Directrice exécutive a décidé de provisionner US\$ 0,43 million en 2019 pour le Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments, soit le même montant qu'au cours des six années précédentes.

[Annexe à suivre]

Annexe I

Enveloppes nationales : Détails des fonds virés aux Coparrainants à l'échelon des pays  
(en dollars des États-Unis)

Région	Pays	HCR	UNICEF	PAM	PNUD	UNFPA	ONUSD	OIT	UNESCO	OMS	Banque mondiale	ONU Femmes	Total
Asie et Pacifique	Bangladesh		50 000			57 500	50 000						157 500
	Cambodge				21 600	41 000	37 400			32 700		17 300	150 000
	Chine					60 500		70 600		144 300		64 600	340 000
	Fiji									54 000			54 000
	Inde		150 000		245 400	139 800	133 600	119 300	120 900	150 000			1 059 000
	Indonésie	27 400	88 900		32 700	73 200	125 900	68 500				59 400	476 000
	Laos									22 000			22 000
	Malaisie	50 000			50 000					50 000			150 000
	Myanmar		57 200	57 300		50 200	57 300		35 000	30 000			287 000
	Pakistan	31 000			31 000		100 000		25 000	100 000			287 000
	Papouasie-Nouvelle-Guinée		49 200			38 000				72 800		40 000	200 000
	Philippines		92 200			90 800	106 800	143 200		184 000			617 000
	Thaïlande		80 000			35 000	30 000	65 000		20 000			230 000
Viet Nam		48 200					109 700			136 600		76 000	370 500
<b>Total Asie et Pacifique</b>		<b>108 400</b>	<b>615 700</b>	<b>57 300</b>	<b>506 500</b>	<b>597 000</b>	<b>822 100</b>	<b>258 400</b>	<b>200 900</b>	<b>976 400</b>	<b>0</b>	<b>257 300</b>	<b>4 400 000</b>
Europe	Bélarus		43 500		51 200	45 700	42 000			32 600			215 000
	Géorgie				30 000	40 000							70 000
	Kazakhstan		39 600		27 000	43 200	72 500		24 700				207 000
	Kirghizistan		23 500		27 000	27 000	86 600		24 900			23 000	212 000
	Moldavie, République de		56 300		30 000	59 000	32 700			28 000			206 000
	Tadjikistan		28 000		84 000	10 800	24 700			29 500		21 000	198 000
	Ukraine	30 000	50 300		88 000	48 600	80 500	20 000		49 600			367 000
	Ouzbékistan		75 800			10 800	47 000			91 400			225 000
<b>Total Europe</b>		<b>30 000</b>	<b>317 000</b>	<b>0</b>	<b>337 200</b>	<b>285 100</b>	<b>386 000</b>	<b>20 000</b>	<b>49 600</b>	<b>231 100</b>	<b>0</b>	<b>44 000</b>	<b>1 700 000</b>
Afrique orientale et australe	Angola	33 200	63 500		139 600	73 200				59 900			369 400
	Botswana					169 500			30 000	50 500		50 000	300 000
	Éthiopie	59 800		20 700		36 300	27 000		14 900	200 000		41 300	400 000
	Kenya	64 200	64 200	67 400	70 800	64 600	64 200	73 800	69 400		61 400		600 000
	Lesotho		128 200	70 000	32 600	55 100			36 900	107 200			430 000
	Madagascar		45 500	16 000	48 400	26 800		21 400	19 800	42 100			220 000
	Malawi	97 500	58 900	56 000	59 700		25 000		19 900	60 000	13 100	59 900	450 000
	Mozambique		212 300	100 000	220 700	100 000	70 000	94 200	80 000	235 800		80 000	1 193 000
	Namibie		83 600	22 600		87 600	22 600		38 200	22 600		22 800	300 000
	Rwanda	30 600	69 600	37 400		72 800			69 600				280 000
	Afrique du Sud		186 500		99 200	149 400	101 700	105 800	58 300	296 900	49 300	103 200	1 150 300
	Soudan du Sud	109 200	35 700	29 600	20 600	58 900			50 100	131 600		21 600	457 300
	Eswatini		59 900	55 000	21 600	55 300			31 800	45 900	30 500		300 000
	Tanzanie	35 000	131 000	57 000	38 000	59 000	35 000	95 000	78 000	102 000	30 000	40 000	700 000
	Ouganda	40 700	122 000	44 800	52 700	123 100		53 500	31 400	70 800		61 000	600 000
Zambie		87 200			80 000	214 000		39 100	86 900	42 800		550 000	
Zimbabwe		53 000	42 100	43 700	48 800	37 800	42 800	42 900	57 000	40 200	41 700	450 000	
<b>Total Afrique orientale et australe</b>		<b>470 200</b>	<b>1 401 100</b>	<b>618 600</b>	<b>847 600</b>	<b>1 260 400</b>	<b>597 300</b>	<b>486 500</b>	<b>640 700</b>	<b>1 638 800</b>	<b>267 300</b>	<b>521 500</b>	<b>8 750 000</b>
Amérique latine et Caraïbes	Argentine				51 900	42 100				86 000			180 000
	Brésil		91 700			90 200			137 800	80 300			400 000
	Chili	8 500		36 300	38 900					74 700			158 400
	Colombie			35 800	59 100					126 200			221 100
	Cuba		40 000			40 200				69 800			150 000
	République dominicaine		28 300	28 300	28 400	28 300	28 300			28 400			170 000
	Équateur		45 000	15 000		45 000				45 000			150 000
	Guatemala		25 000	18 000		35 000				92 000			170 000
	Guyane		27 800		51 300	29 100				42 800			151 000
	Haïti		50 000		35 000	40 000		40 000	40 000	60 000		35 000	300 000
	Honduras		25 400			16 400				107 700			149 500
	Jamaïque		56 200		48 000	107 100				88 700			300 000
	Pérou	40 000	35 000			40 000				35 000			150 000
Venezuela		80 400			69 000				100 600			250 000	
<b>Total Amérique latine et Caraïbes</b>		<b>48 500</b>	<b>504 800</b>	<b>97 600</b>	<b>289 300</b>	<b>641 500</b>	<b>28 300</b>	<b>40 000</b>	<b>177 800</b>	<b>1 037 200</b>	<b>0</b>	<b>35 000</b>	<b>2 900 000</b>

<b>Moyen-Orient et Afrique du Nord</b>	Algérie			30 000	16 200	45 300			10 700			<b>102 200</b>	
	Djibouti	20 000	20 000	50 000					60 000			<b>150 000</b>	
	Égypte	44 900		30 000		44 800			30 300			<b>150 000</b>	
	Iran	44 300	21 400	100 000	44 600	44 700			45 000			<b>300 000</b>	
	Maroc			30 000	20 000	30 000		20 000	50 000			<b>150 000</b>	
	Somalie		55 100	39 900	55 000							<b>150 000</b>	
	Soudan, République du	34 700		30 100	46 400				88 800			<b>200 000</b>	
	Tunisie		25 000	30 000		21 400			21 400			<b>97 800</b>	
<b>Total Moyen-Orient et Afrique du Nord</b>		<b>44 300</b>	<b>121 000</b>	<b>100 100</b>	<b>340 000</b>	<b>182 200</b>	<b>186 200</b>	<b>0</b>	<b>20 000</b>	<b>306 200</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 300 000</b>
<b>Afrique occidentale et centrale</b>	Bénin		75 900	17 500	23 700	36 700				48 200			<b>202 000</b>
	Burkina Faso	20 000	50 000	30 000	26 000	20 000				30 000			<b>176 000</b>
	Burundi		49 100	15 000		30 200			17 900	22 100	15 700		<b>150 000</b>
	Cameroun	30 000	70 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	70 000		30 000		<b>350 000</b>
	République centrafricaine	35 000	112 500	40 200	20 000	44 500			40 000		22 300		<b>314 500</b>
	Tchad	28 900	53 000	22 100	27 000	77 700			21 200	140 100			<b>370 000</b>
	Côte d'Ivoire		64 200		27 000	41 400	16 000	26 800	18 000	93 100	13 500		<b>300 000</b>
	République démocratique du C	35 000	70 000	35 000	40 000	35 000			35 000	40 000	10 000		<b>300 000</b>
	Guinée-Équatoriale		50 000		49 900	50 100							<b>150 000</b>
	Gabon		38 500			35 100			35 000	41 400			<b>150 000</b>
	Gambie		44 500	05 400	16 200					28 900			<b>95 000</b>
	Ghana		89 900	26 700	17 300	68 000			35 000	63 100			<b>300 000</b>
	Guinée-Conakry	15 000	50 000	20 000	65 000	40 000				30 000			<b>220 000</b>
	Libéria		21 900			38 900		16 100	40 300		32 800		<b>150 000</b>
	Mali	63 800	107 000	53 500		28 900			21 200	25 600			<b>300 000</b>
	Mauritanie		09 900		20 300	45 600				24 200			<b>100 000</b>
	Niger		50 200	49 800						50 000			<b>150 000</b>
	Nigéria		275 000		100 000	100 000	100 000	100 000	50 000	325 000	50 000		<b>1 100 000</b>
	République de Guinée-Bissau		67 000	30 000		35 000				24 000			<b>156 000</b>
	République du Congo	23 600		21 400	65 400	56 500				09 100			<b>176 000</b>
	Sénégal		32 200	15 000	09 700		20 000		42 300	43 900	19 900		<b>183 000</b>
	Sierra Leone		60 000	50 000	87 300					99 900	60 000		<b>357 200</b>
	Togo		55 600		14 700	44 300				85 700			<b>200 300</b>
<b>Total Afrique occidentale et centrale</b>		<b>251 300</b>	<b>1 496 400</b>	<b>461 600</b>	<b>639 500</b>	<b>857 900</b>	<b>136 000</b>	<b>172 900</b>	<b>345 900</b>	<b>1 334 300</b>	<b>0</b>	<b>254 200</b>	<b>5 950 000</b>
<b>Total général</b>		<b>952 700</b>	<b>4 456 000</b>	<b>1 335 200</b>	<b>2 960 100</b>	<b>3 824 100</b>	<b>2 155 900</b>	<b>977 800</b>	<b>1 434 900</b>	<b>5 524 000</b>	<b>267 300</b>	<b>1 112 000</b>	<b>25 000 000</b>

[Fin du document]